

LA LETTRE AUX PARENTS

SEPTEMBRE 2020

ÉDITO

Chers parents,

La municipalité a travaillé à la préparation d'une rentrée scolaire sereine pour vos enfants. La réussite des enfants repose sur l'action des parents, des enseignants et de la Ville.

Dans le **contexte sanitaire actuel**, le ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports a publié un « guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte Covid-19 à compter de la rentrée 2020-2021 », consultable sur le site : education.gouv.fr. Ce guide, suivant les avis rendus par le Haut Conseil de la Santé publique, fixe les principes d'accueil de vos enfants par les écoles sur temps scolaire. Aux côtés des services de l'Etat et dans le cadre de ses missions, la Ville de Metz assure le strict respect de ce protocole, en désinfectant régulièrement l'ensemble des écoles. L'accueil périscolaire et la restauration scolaire sont possibles pour l'ensemble des enfants. Les agents municipaux veillent au respect des gestes barrières et portent le masque, en toutes circonstances. Pour la sécurité et la santé de tous, la Ville, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, a proposé à l'ensemble des personnels un test de dépistage Covid, avant la rentrée scolaire. Afin de limiter la propagation du virus, nous vous rappelons qu'aux abords des écoles du centre-ville (écoles élémentaires Debussy, Notre Dame, Gaston Hoffmann ; écoles maternelles Chanteclair, Saint Martin, Saint Maximin ; groupe scolaire Saint Eucaire), le port du masque est obligatoire sur décision préfectorale pour les personnes de 11 ans et plus. Nous vous enjoignons d'éviter les rassemblements aux entrées et sorties d'écoles, ainsi qu'à proximité des arrêts de transports en commun.

La Ville de Metz, ville éducatrice et soucieuse du bien-être des enfants, sera à vos côtés pour créer les conditions de la réussite de vos enfants.

Bonne année scolaire à toutes et tous.

Anne Stémart

Adjointe au maire à l'éducation et aux affaires scolaires

Caroline Audouy

Adjointe au maire aux temps périscolaires et au plan mercredi



↑ Près de 9700 élèves ont pris ou repris le chemin des 68 écoles maternelles et élémentaires le mardi 1^{er} septembre.

Le plan

mercredi matin

Un « **plan mercredi matin** » destiné à enrichir l'offre périscolaire messine sera mis en place dès janvier 2021, au travers d'accueils de loisirs proposés aux enfants sur la matinée du mercredi, à proximité de vos lieux de vie. La palette des activités périscolaires : sportives, artistiques, culturelles, environnementales s'en trouvera élargie en partenariat avec les associations socio-culturelles et les clubs sportifs.

En janvier,

la semaine à 4 jours

Depuis juillet, la **réflexion sur les rythmes scolaires à 4 jours par semaine** est en cours. L'objectif prioritaire de cette mesure est de réduire la fatigue des enfants et de faciliter votre organisation en tant que parents. Conformément à la réglementation, les conseils d'école seront consultés à l'automne.

Un fruit pour la récré

Cette opération de santé publique et d'éducation nutritionnelle a pour objectif la reconquête par nos jeunes enfants du goût et du plaisir de manger des fruits. Les enfants des écoles maternelles volontaires pour adhérer à ce programme pourraient ainsi recevoir dès novembre 2020, un fruit de saison et de proximité. Une consultation des écoles est en cours.



Tout au long de l'année, retrouvez l'actualité du Pôle Education sur votre Espace Famille : espace-citoyens.net/metz ; contact à l'adresse suivante : education@mairie-metz.fr

